

Ethique et bientraitance en service MJPM en lien avec le référentiel HAS d'évaluation des ESMS

Comment porter la bientraitance et favoriser une mise en œuvre des mesures judiciaires ainsi qu'un accompagnement éthique ?
Le référentiel HAS d'évaluation des ESMS impose d'y réfléchir et d'organiser une réponse à ces deux impératifs : éthique et bientraitance.

Par ailleurs, bientraitance et prévention de la maltraitance ont vocation à s'articuler, à se compléter.

Depuis la loi n° 2022-140 du 7 février 2022 *relative à la protection des enfants*, la maltraitance est définie, également pour les adultes.

La loi pose de nouvelles obligations et exige de nouveaux outils, notamment en service MJPM.

Cette formation s'organise avec apports et discussion ainsi que travaux en atelier(s).

Objectifs pédagogiques

- Disposer de repères
- Réfléchir au positionnement institutionnel
- Enrichir les pratiques professionnelles

Pré-requis

Néant

Professionnels concernés

Equipe ou tout professionnel intéressé
(Groupe à constituer avec ANALYS-SANTE)

Méthode

Exposé du formateur ; support fourni aux stagiaires ; auto-évaluation des acquis ; ateliers et/ou discussion



Intra* : 2 jours



Formateur-consultant

Programme

I. Introduction

- Liens entre bientraitance et maltraitance
- Liens entre éthique et bientraitance
- Recommandations de bonnes pratiques ANESM-HAS
- Liens avec la recommandation HAS du 3 déc. 2024 *Accompagner la personne nécessitant une mesure de protection juridique*

II. Ethique

- Définition
- Approche institutionnelle
- Critères de qualité au regard du référentiel HAS d'évaluation des ESMS

III. Bientraitance

- Définition
- Conditions de la bientraitance
- Qualité du lien et respect de la singularité
- Enrichissements par les contributions internes et externes pertinentes
- Critères de qualité au regard du référentiel HAS d'évaluation des ESMS

IV. Ateliers

Travail selon les besoins, par exemple sur la bientraitance au regard de situations rencontrées dans le service sous forme d'analyse des pratiques professionnelles et/ou :

- Positionnement institutionnel de votre service
- Soutien aux professionnels
- Promotion de l'expression et de l'échange des perspectives
- Identification des situations, prise en compte, accompagnement, suites à donner, suivi
- Analyse et répercussions dans l'établissement
- Gestion des « événements indésirables »



3 390 €*

Autres formations

- Prévenir les maltraitances
- Etudier un plan de prévention et de lutte contre la maltraitance des personnes protégées
- Prévenir les risques de rupture de parcours des personnes protégées

Information et inscription

Contactez-nous
Tél. : 02 97 80 30 40
contact@analys-sante.fr
www.analys-sante.fr

* Intra : formation dispensée au sein de votre établissement / Inter : formation inter-établissements dispensée hors de votre établissement

Tarifs non soumis à TVA France métropolitaine - hors frais de déplacement

Délai moyen de mise en œuvre de la formation : 2 mois à compter de la signature de la convention. Pour une mise en œuvre plus rapide, nous contacter.

Pour une mesure de compensation du handicap : contactez notre correspondant, Sonia Courteille (tél. 02 97 80 30 40 contact@analys-sante.fr), traitement confidentiel